



L'évolution du Regimiento de los príncipes (1345-1494), conditionnée par le pouvoir politique ?

Matthias Gille Levenson

► To cite this version:

Matthias Gille Levenson. L'évolution du Regimiento de los príncipes (1345-1494), conditionnée par le pouvoir politique?. Véronique Lamazou-Duplan. Écritures Du Pouvoir, 2, Ausonius Éditions, pp.137-148, 2019, Les cultures politiques dans la Péninsule Ibérique et au Maghreb (VIIIe-XVe siècle). hal-02369116

HAL Id: hal-02369116

<https://hal.science/hal-02369116>

Submitted on 18 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Gille Levenson, Matthias. “L’évolution du *Regimiento de los príncipes* (1345-1494), conditionnée par le pouvoir politique?” In *Écritures Du Pouvoir*, dir. Véronique Lamazou-Duplan, Ausonius Éditions, 2:137–48. Scripta Medievalia, 2019.

L’évolution du *Regimiento de los príncipes* (1345-1494), conditionnée par le pouvoir politique?

Ce travail s’intéresse à l’influence du pouvoir, au sens large, sur une tradition textuelle complexe comme l’est celle du *Regimiento de los príncipes*, traduction glosée au *De Regimine Principum* de Gilles de Rome¹. Cet augustin de la fin du XIII^e siècle écrit un texte qui embrasse les trois versants de la philosophie pratique aristotélicienne (éthique, économique, politique) et qui est considéré comme un des principaux facteurs de diffusion de l’aristotélisme à la fin du Moyen-âge. Sa traduction en castillan est connue sous le nom de *Glosa castellana al Regimiento de Príncipes* ; cependant, dans notre thèse et au long de cette présentation, nous utiliserons le titre de *Regimiento de los príncipes*, plus proche à notre sens du titre tel qu’il a été reçu par les récepteurs médiévaux et modernes de la tradition, et de l’état du texte tel qu’il est conservé, texte qui offre un mélange entre traduction du traité de l’augustin et glose à cette traduction. Ce texte à la paternité controversée, est probablement écrit autour de 1345 pour le jeune infant Pierre, futur Pierre le Cruel, traduction castillane qui est à l’image de son texte source, le *De Regimine Principum*, composé à la fin du XIII^e siècle pour le futur monarque Philippe le Bel.

Le titre de notre contribution souligne l’idée d’évolution textuelle : il n’y a pas en effet d’homogénéité entre les témoins du *Regimiento*. Plus précisément, parmi la vingtaine de témoins conservés, les spécialistes du texte ont mis en valeur l’existence de trois états du texte [138] qu’ils désignent respectivement version A², B³ et C⁴. Selon l’équipe de recherche de Valladolid, menée par María Jesús Díez Garretas, la version B, sur laquelle nous travaillons, se caractérise

¹ Cette contribution s’inscrit dans le cadre de notre thèse de doctorat intitulé “La version B du *Regimiento de los Príncipes* glosado. Édition et étude de la partie sur le gouvernement de la cité en temps de guerre”. Nous voudrions remercier ici tous les organisateurs de l’École thématique « Culture politiques dans la péninsule Ibérique et au Maghreb » de nous avoir permis de proposer cette première approche, en particulier Véronique Lamazou Duplan pour ses suggestions formelles. Nous exprimons de même toute notre gratitude à Carlos Heusch, notre directeur, pour sa relecture et ses conseils, ainsi qu’à Mélanie Juste.

² Les manuscrits de la version A sont les suivants : Ms. 2277, Bibliothèque de l’Université de Salamanque ; Ms. 2709, Bibliothèque de l’Université de Salamanque ; Ms. h.1.8, Monastère de l’Escorial ; Ms. 251 de la Bibliothèque de l’Université de Valladolid ; Ms. B95-V3-27, Fondation Bartolomé March Severa, Mayorque ; Ms. KRP.D.13, Victoria and Albert Museum, Londres. Cf. Díez Garretas, 2009, n. 7; Díez Garretas *et al.*, 2005.

³ Les manuscrits de la version B sont les suivants : Ms. 10223 de la Bibliothèque Nationale d’Espagne (désormais BNE) ; Ms. 1800, BNE ; Ms. 12904, BNE ; Ms. 332/131, Bibliothèque de l’Université de Séville ; Ms. 482/2, Rosenbach Foundation, Philadelphie ; Ms. h.III.2, Monastère de l’Escorial ; Ms. II/215, Biblioteca Real, Madrid ; Ms. Inv. 15304, Fundación Lázaro Galdiano, Madrid ; Ms. 26.1.5 Instituto Valencia de don Juan, Madrid ; Ms. 9/5685, Real Academia de la Historia, Madrid ; Ms. K.I.5, Monastère de l’Escorial ; Ms. 2097, Bibliothèque de l’Université de Salamanque. L’édition incunable se rattache aussi à la version B, nous utilisons l’exemplaire Inc. 901 de la BNE. Cf. *ibidem*.

⁴ Les manuscrits de la version C sont les suivants : Ms. h.III.8, Monastère de l’Escorial ; Ms. h.III.18, Monastère de l’Escorial ; Ms. da Livraria 1796, Lisboa, Torre do Tombo ; Ms. 1208, BNE. Cf. *ibid*.

par une réduction de la traduction et par une amplification de la glose⁵. Il existe plusieurs études thématiques du *Regimiento* en castillan, mais peu d'entre elles prennent en compte la recherche philologique la plus récente : il manque encore une assise philologique fiable du texte. A et C sont en cours d'édition par María Jesús Díez Garretas et par deux doctorants sous sa direction. Notre travail de thèse se centre sur la version intermédiaire, ou version B, dont les témoins sont produits entre 1374⁶ et 1494⁷, pour laquelle il s'agira de proposer une édition et une étude du texte, lesquelles impliquent nécessairement un travail de comparaison avec la version A.

Travailler sur une si longue durée (1345-1494) peut être périlleux en raison des contextes variables d'une période couvrant plusieurs règnes ; cependant il est nécessaire d'avoir une vision globale de cette œuvre à l'intérieur d'une tradition textuelle riche et complexe, dans une optique philologique. Il s'agit d'interroger la tradition du point de vue des lois de production des textes, de la genèse matérielle des versions et des témoins conservés⁸. En particulier, que peut-on savoir des commanditaires des copies manuscrites ou imprimées ? On constate des différences ainsi qu'une évolution entre les versions ; or, ces commanditaires occupent une place importante dans la hiérarchie sociale : autrement dit, ils occupent des lieux de pouvoir. Dès lors, peut-on lier ces changements à des lieux ou à des pouvoirs précis et concrets ? Par exemple, qu'est ce qui relève, dans l'évolution des textes, de l'écriture du pouvoir et qu'est ce qui pourrait plutôt relever d'enjeux distincts, qu'ils soient éditoriaux ou plus littéraires – au sens moderne s'entend⁹ ? L'idée est donc de savoir d'abord comment et jusqu'à quel point il est [139] possible d'historiciser la tradition textuelle sur laquelle nous travaillons ; de là, il sera possible de déterminer l'influence du contexte de reproduction textuelle – encore ici manuscrite et imprimée – sur les livres ainsi créés. Dans le cadre de ce séminaire, notre réflexion revient à demander si les différentes versions du *De regimine principum* castillan constituent autant d'écritures du pouvoir (royal, nobiliaire, voire ecclésiastique) distinctes et identifiables, ou, plus exactement, quels témoins de cette tradition constituent une écriture du pouvoir et dans quelle mesure ils s'inscrivent dans cette logique.

On peut comprendre le génitif de l'expression "écriture du pouvoir" de deux façons. Premièrement, comme un génitif objectif, l'expression est alors équivalente à la phrase "on écrit le pouvoir" (sens 1), un pouvoir idéal, un pouvoir honni ou admiré. Le genre de la chronique pourrait en être un bon exemple. Le second sens serait donné par le génitif subjectif, "le pouvoir écrit" (sens 2), l'écriture du pouvoir concerne dans ce cas tout texte produit par un pouvoir, où le pouvoir est l'acteur de l'écriture et non plus simplement son objet. Les deux sens ne sont pas antithétiques, on pourrait imaginer des cas où une écriture du pouvoir comprendrait les deux sens. Penser l'écriture du pouvoir dans le cadre du *Regimiento* est intéressant : il est évident, en

⁵ Díez Garretas, 2004.

⁶ Ms. 12904 de la BNE. Témoin F (nous suivons la classification de María Jesús Díez Garretas).

⁷ Inc. 901 de la BNE. Témoin Z.

⁸ Cet article est fortement influencé par les travaux de Roger Chartier, en particulier par le cours donné au Collège de France durant l'année 2012-2013, intitulé "Les matérialités du texte. Écrire et publier dans l'Europe moderne (xv^e-xviii^e siècle)", en ligne : <https://www.college-de-france.fr/site/roger-chartier/course-2012-2013.htm>

⁹ Sur les limites de la notion pour le Moyen-Âge, voir Wilhelm 2015, 134-35, citant Zumthor. On pourrait utiliser le terme "discursif" ou "narratif" plutôt : le remaniement de certains chapitres de l'incunable est par exemple à mettre en lien avec le caractère de plus en plus narratif de la glose de la fin du traité, qui en devient presque un roman à la gloire d'Alexandre.

premier lieu, que l'on va y trouver une écriture du pouvoir au sens objectif ; en effet, un miroir des princes est probablement l'exemple "roi" d'écriture du pouvoir. Trouver trace du pouvoir qui écrit dans un miroir des princes et, plus loin, définir ce texte comme étant conditionné, voire "au service du pouvoir", est peut-être plus difficile ; des indices existent cependant, qui peuvent nous faire penser que le *Regimiento* a pu être une écriture du pouvoir par le pouvoir : en témoignent par exemple le contexte de traduction et de rédaction de la première version, comme nous le verrons, ou les blasons apposés sur les manuscrits.

Marta Haro Cortés souligne la dépendance du livre médiéval à son contexte de production, particulièrement en ce qui concerne les livres destinés au monde monarchique :

*"La obra medieval, tanto en su configuración material como en su contenido textual, se proyecta en función de su destinatario y responde a los intereses, aficiones, ideologías, conocimientos, contexto sociocultural y medios económicos del futuro propietario"*¹⁰.

Poser la question du statut du texte de chaque témoin et de sa relation à un lieu de pouvoir donné revient donc à chercher : premièrement, qui pourrait influencer la production ou la reproduction d'un texte, et en second lieu, à quel point l'évolution et la divergence textuelles renvoient, pour le cas du *Regimiento de los príncipes*, à des tendances idéologiques elles-mêmes différentes, à des volontés politiques ou à des projets distincts. Nous pouvons donc parler de manipulations, d'interventions sur le texte qui vont en orienter l'interprétation, en diriger la lecture.

Cette question est d'autant plus intéressante que l'on sait que les textes sont (re)produits à la fois dans un contexte nobiliaire et royal, à une époque où les intérêts de ces différents groupes politiques et sociaux ne sont pas toujours convergents ; de plus, les témoins sont presque tous datés du ^{xv}e siècle et beaucoup appartiennent à des bibliothèques nobiliaires, dans un moment d'effervescence, de discours et de débats multiples sur les [140] concepts de noblesse et de chevalerie¹¹ ; les travaux de Jesús Rodríguez Velasco soulignent comment ces années du ^{xv}e siècle s'accompagnent de la montée en puissance du modèle humaniste du noble lettré¹².

La version B compte treize témoins, dont six fragmentaires¹³. Cet article s'appuie surtout sur une étude des paratextes liminaires et finaux des témoins conservés, car ce sont les portions de texte qui se révèlent les plus parlantes du point de vue des écritures du pouvoir. Pour ce faire, nous nous consacrerons ici à l'étude de deux témoins en particulier qui sont, de ce point de vue, les plus significatifs. Après une étude préliminaire du prologue de la version A, premier état du texte, nous nous intéresserons aux seuils du manuscrit D (manuscrit 1800 de la BNE) pour nous centrer enfin sur le témoin particulier qu'est l'incunable de 1494.

Le prologue de la version A

Évoquons d'abord très brièvement la première version du texte, la version A. La traduction glosée originelle peut être considérée comme une écriture du pouvoir, au sens où elle a été

¹⁰ Haro Cortés, 2009, 127.

¹¹ C'est cette thématique du texte que nous étudions en particulier dans notre thèse.

¹² Rodríguez Velasco, 1996.

¹³ Il s'agit des manuscrits F, D, E (Ms. 10223, BNE), N (Ms. h.III.2, Bibliothèque de l'Escurial), H (Ms. 9/5685 de la Real Academia de la Historia) et U (Ms. 482/2 de la Rosenbach Foundation, Philadelphie).

composée autour de 1345 à la demande du pouvoir et pour le pouvoir futur, en l’occurrence, comme l’indique le prologue, pour le fils d’Alfonse XI. Le texte de la version A n’est pas encore publié, nous ne pouvons le proposer dans cet article, mais il est extrêmement proche du texte d’un manuscrit de la version B, que nous citons ci-dessous :

“Aquí comienza el libro de los fechos de don fray Gil de Roma de la orden de Santo Agostín, et fizolo tralsadar de latyn en Romançe don Bernabe obispo de Osmá, para honrra e enseñamiento del muy noble infante don Pedro, fijo primo heredero del muy alto et muy noble don Alfonso, Rey de Castilla e de Toledo e de León”¹⁴.

Il est ainsi possible de considérer le prologue de la première version glosée comme une écriture du pouvoir (au sens 2), comme la présentation d’un projet didactique au service de la Couronne (“*por onrra e enseñamiento*”). Cette traduction est réalisée à la demande de l’entourage royal, plus précisément d’un évêque qui en faisait probablement partie, pour former le jeune infant Pierre dans un contexte de consolidation du pouvoir monarchique qui caractérise la fin du règne d’Alphonse XI¹⁵ : on retrouve la même situation d’énonciation que celle de l’œuvre originelle de Gilles de Rome, dédiée au futur Philippe le Bel. “*Bernabé*” ou “*Bernardo*”, qui commande la traduction, est présenté comme le chancelier majeur de l’infant autour des années 1340¹⁶ : l’œuvre s’affirme comme pleinement produite par l’entourage du roi. [141]

L’histoire de ce “*urtext*”, dont nous ne conservons que des copies, pourrait être reliée à l’étude que fait Elisa Ruiz García des textes composés par la monarchie castillane¹⁷ : il pourrait être un des derniers composés par et pour la Couronne¹⁸, une des dernières écritures du pouvoir monarchique¹⁹. Selon elle, ces écritures disparaissent dans la seconde moitié du XIV^e siècle castillan. Il faut noter une évolution cependant, par rapport au siècle d’Alphonse tel qu’il est décrit par E. Ruiz García²⁰ : ce n’est plus le roi qui est, dans le *Regimiento de los príncipes*, le promoteur direct de l’écriture, mais plutôt son entourage. Contrairement à ce que l’on pouvait observer dans les textes antérieurs²¹, le sujet de “*fazer*” n’est plus le roi mais l’évêque don Bernabé : “*et fizolo trasladar de latín en Romançe don Bernabé*”.

La version B

Les possesseurs des manuscrits la version B

La version B est le cœur de notre travail. Nous nous intéresserons en premier lieu aux possesseurs des manuscrits conservés. Notons qu’il est difficile de nommer précisément la personne qui a commandé telle ou telle copie, même si son ordre d’appartenance transparaît facilement. Nous avons en effet peu d’information sur les commanditaires du *Regimiento de los príncipes*, mais, en général, plus de renseignements sur les possesseurs ultérieurs puisque l’on

¹⁴ Texte du témoin E : Ms. 10223, BNE, fol. 4r.

¹⁵ Bizzarri, 1995, 60 ; Monsalvo Antón, 2000, 20.

¹⁶ Díez Garretas, 2002, note 8.

¹⁷ Ruiz García, 2009.

¹⁸ Il nous faut ici nuancer : E. Ruiz García parle ici de manuscrits conservés, et nous de textes, le premier témoin n’étant pas conservé.

¹⁹ *Ibidem*, 404.

²⁰ *Ibid.*, 394.

²¹ *Ibid.*

retrouve souvent ces manuscrits, presque tous datés du ^{xv}^e siècle, dans les catalogues du ^{xvi}^e siècle des grandes bibliothèques nobiliaires de Castille²². L'hypothèse la plus plausible concernant l'histoire de ces manuscrits est qu'ils ont appartenu par le passé à la même famille que celle qui les possédait encore au ^{xvi}^e siècle. Cette idée nous permet d'avancer que ce texte a été particulièrement diffusé dans les différentes familles nobiliaires castillanes du ^{xv}^e siècle. Pour la fin du ^{xiv}^e siècle et le début du ^{xv}^e siècle, sont ainsi nommés Perafán de Ribera en 1480 (manuscrit A²³), noble sévillan, qui fait copier le *Regimiento* pour son fils Fernando Gómez de Ribera ; le Marquis de Santillane²⁴, "Alfonso, obispo de Zámora" pour le manuscrit F²⁵ ; peut-être un témoin se trouvait-il dans la grande bibliothèque des comtes [142] de Benavente, maison nobiliaire proche, dans les années 1460, du jeune Alfonse l'Innocent, demi-frère d'Isabelle. La famille Pimentel, détentrice du titre comtal de Benavente, est intéressante : leur clerc Pedro de Chinchilla utilise, en 1467, les premières parties du texte castillan du *De Regimine principum* pour composer un texte intitulé *Exortación o ynformación de sana e buena doctrina*, écriture du pouvoir patente autant que passionnante à destination de l'infant Alphonse dit "l'innocent"²⁶, proclamé roi après la Farce d'Avila en 1465, et soutenu par les Pimentel. Certains témoins ont aussi appartenu à des religieux ou à des bibliothèques cléricales dont on retrouve trace, à nouveau, au ^{xvi}^e siècle.

Deux groupes de prologues identifiables

Les seuils de la version B du *Regimiento de los príncipes* sont extrêmement complexes et tout aussi divergents. De fait, il n'est pas possible de trouver deux témoins qui offrent les mêmes seuils.

Au sein de ces seuils, les prologues présents dans les différents témoins sont très courts²⁷. Leur étude permet de montrer une opposition de manuscrits qui proposent deux prologues distincts dans la version B. Un premier groupe de témoins lie ce que nous avons nommé prologue 1, car il apparaît en premier dans un des manuscrits, le manuscrit Q²⁸ :

*"Este libro que es llamado e dicho del rregimiento de los **príncipes et señores** que an de rregir, fue trasladado de latín en lenguaje, et copilólo frey Iohan Garçía de Castroj Xeres, de la orden de los freyres menores, confesor de la rreyna de Castilla, por el noble infante don Pedro, primero fijo heredero del noble señor don Alfonso, rrey de Castilla que bençió los*

²² Ainsi en est-il pour le manuscrit N (Ms. h.III.2 de la Bibliothèque de l'Escorial), par exemple, qui se retrouve dans la bibliothèque de Pedro Ponce de León (1510-1573), inquisiteur général et évêque de Plasencia au ^{xvi}^e siècle. Ce personnage connu pour sa bibliophilie est un des acteurs de l'enrichissement de la bibliothèque de l'Escorial. Un manuscrit en castillan du *Regimiento*, que nous n'avons pas identifié parmi les manuscrits conservés, est aussi présent dans un contexte universitaire, dans un inventaire de la bibliothèque de l'Université de Tolède de 1577 (n°311 du catalogue édité par Pedro Cátedra, 2004).

²³ Ms. 289 de la Bibliothèque Lázaro Galdiano, Madrid.

²⁴ Schiff, 1970, 304.

²⁵ Le manuscrit F porte la cote Ms. 12904 de la BNE. Lawrance, 1984, 1101. Selon Lawrance, le manuscrit appartient ensuite à Pedro Fernández de Velasco, premier comte de Haro.

²⁶ Sur ce sujet, voir Nieto Soria, 2001, 73-74. Ce texte a été l'objet de notre mémoire de Master I en 2015, puis a été édité et publié en 2017 par David Nogales Rincón : Chinchilla, 2018.

²⁷ Nous appelons prologue les portions de texte qui introduisent le *Regimiento*, donnent son titre ainsi que les circonstances de sa création.

²⁸ Ms. K.I.5 de la Bibliothèque de l'Escorial.

rreyes moros de Benamarín et de Granada en la de Tarifa, et ganó la çibdat de Algezira ; a petición e Ruego del obispo de Osma don Bernabé.” [Prologue 1 : manuscrits D²⁹, Q]

Un second groupe propose le prologue suivant, dit prologue 2 :

“Aquí comiença el libro de los príncipes fecho de don frey Gil de Roma, de la orden de Sant Agostýn, & fizolo trasladar de latín en Romançe don Bernabé obispo de Osma por onrra & enseñamiento del muy noble infante don Pedro, fijo primero heredero del muy alto & muy noble don Alfonso Rey de Castilla, de Toledo, de León, etc.” [Prologue 2 : manuscrits E, Q et version A³⁰]

L’incunable Z contient un prologue qui varie un peu par rapport à ce prologue 2, appelé donc 2 bis :

“A loor de Dios todo poderoso e de la bien aventurada virgen sin manzilla sancta María su madre. Comiença el libro intitulado Regimiento de príncipes, fecho e ordenado por Don fray Gil de Roma, de la orden de sant Agustín. E fizolo trasladar de latín en romance don [143] Bernardo obispo de Osma : por honrra e enseñamiento del muy noble infante don Pedro : fijo primero heredero del muy alto e muy noble Don Alfonso : Rey de Castilla de Toledo de León, etc.” [Prologue 2bis : incunable Z]

Un seul témoin contient les deux prologues 1 et 2 : il s’agit de Q, daté du xvi^e siècle par la critique³¹. Le texte liminaire de ce manuscrit est redondant : s’y accumulent deux prologues qui contiennent sensiblement la même information, comme on le voit ; il est très vraisemblable qu’il ait été composé à l’aide de plusieurs témoins et qu’il ne soit pas à situer en amont de D³².

Le manuscrit D

C’est donc l’opposition entre D et les autres témoins que nous retenons. Ce manuscrit D est particulièrement riche d’informations sur son possesseur. Ce très bel objet manuscrit daté du xv^e, de grande taille (format in-quarto), est enluminé à la feuille d’or au début du premier chapitre et porte le blason de la maison de Figueroa, des seigneurs de Zafra, en Estrémadure. À notre avis, D innove : il est le seul à destiner le texte aux “*príncipes e señores*”. Cet ajout semble assez significatif de l’utilisation faite par la noblesse d’un texte créé pour la monarchie ; nous nous trouverions devant une première appropriation nobiliaire du *Regimiento*. Pour pouvoir conclure avec certitude, il faudrait pouvoir dater précisément ce manuscrit et déterminer si l’innovation est réelle ou s’il copie un texte antérieur. Nous formulons cependant l’hypothèse d’une lecture nobiliaire du texte. En outre, le texte de D propose des informations qui ne sont présentes nulle part ailleurs :

*“de la orden de los frayles menores, confesore (sic) de la Reyna de castilla”*³³
ainsi que :

²⁹ Ms. 1800 de la BNE.

³⁰ D’autres manuscrits suivent ce modèle, mais ils n’intéressent pas notre étude, nous ne les citons donc pas.

³¹ Díez Garretas *et al.*, 2003.

³² C’est pourquoi nous ne nous y intéresserons pas ici.

³³ Ms. 1800, BNE, fol. 1r.

*“que vençió los Reyes moros de Benamarín & de Granada en la de Tarifa, & ganó la çibdat de Algezira”*³⁴

On parle probablement ici du siège de Tarifa de 1340 par les Mérinides (épisode appelé *“batalla del Salado”*), repoussés par les troupes castillanes et portugaises et suivi par la prise d’Algesiras en 1344. Pourquoi un manuscrit du XV^e siècle mentionne-t-il ainsi Alfonse XI, alors que ce dernier a régné plusieurs dizaines d’années auparavant ? Pourquoi cette présentation en chef de guerre vainqueur des maures ? Et pourquoi cette présentation n’est-elle pas présente dans la version A³⁵ ? **[144]**

Pour estimer la date de création de ces prologues, il est ici utile, inspiré par un article de Elisa Ruiz García³⁶, de comparer les titulatures que l’on retrouve dans les seuils des témoins avec celles que l’on pourrait trouver dans des documents de chancellerie notamment. Pour revenir au titre présent dans le manuscrit D, on retrouve cette titulature dans un document bien connu de 1348, les *Ordenamientos de Alcalá* :

*“Dado en las cortes de Alcala de Henares, veynte e ocho dias de febrero, era de mill e trezientos e ochenta e seys annos, e atreynta e seys annos del nuestro rregnado, e a ocho annos que nos vençimos alos rreyes de Benamarin e de Granada en la batalla de Tarifa, e a quatro annos que ganamos la noble çipdat de Algezira. Yo Toribio Fferrandez lo escriui por mandado del Rey”*³⁷.

La présence de cette titulature dans un texte daté du XV^e siècle ne laisse pas d’étonner, mais peut s’expliquer par l’histoire de la famille Figueroa. Selon Alfonso de Figueroa y Melgar, Gómez Suárez de Figueroa se trouve auprès du roi Alphonse en 1340, à la bataille *“del Salado”*³⁸ : en supposant que cette titulature soit vraiment propre à D, nous nous trouverions alors face à une entreprise de mise en mémoire de la figure du roi Alphonse³⁹, dans un manuscrit à l’identité multiple qui, on le voit, affirme aussi sa provenance et son destinataire appartenant à la haute noblesse castillane⁴⁰.

L’absence de la lettre à Philippe le Bel, une omission volontaire ?

Le paratexte de ce manuscrit D ne propose pas le texte dédié à Philippe le Bel, qui est présent dans l’original latin ainsi que dans la première version de la traduction glosée, la version A. Cette absence de la lettre destinée à Philippe le Bel, *“carta”* dans la version castillane,

³⁴ Ms. 1800, BNE, fol. 1r.

³⁵ Il est possible que le manuscrit D soit une copie du manuscrit F, le plus ancien de la tradition du *Regimiento* castillan glosé, daté par Lawrance de 1374, et que l’on retrouve dans le catalogue de 1455 de la Bibliothèque du Comte de Haro (Lawrance, 1984). Malheureusement, ce manuscrit, en très mauvais état, est lacunaire pour les prologues. Dans tous les cas, rien n’explique que cette présentation soit exclusive du manuscrit D.

³⁶ Ruiz García, 2009, 378 et sq.

³⁷ Real Academia de la Historia 1861, 104.

³⁸ Figueroa y Melgar, 1974, 493.

³⁹ Le caractère lacunaire du manuscrit F sur les seuils du texte, manuscrit qui est, selon notre étude, la source probable de D, est un obstacle évidemment majeur ici.

⁴⁰ Le fait que le manuscrit D, un manuscrit classé dans la version B, soit celui qui offre le plus de détails quant à la genèse de l’œuvre est une bonne preuve d’une histoire textuelle complexe et qui reste encore largement à déterminer.

semble volontaire : les autres parties du prologue sont en effet présentes, ce qui tend à montrer un choix délibéré de la part du copiste. Que peut-on conclure de cette absence ? Nous la relierions au possesseur et probablement au commanditaire de la copie, lequel, noble, pourrait n’être pas intéressé par un exorde destiné à un roi. Nous serions ainsi face à la création d’une distinction entre les mondes nobiliaires et royaux, matérialisée par un découpage du texte : la reproduction de ce texte “expurgé” dans un nouveau codex et par un pouvoir nobiliaire peut être envisagée comme une autre preuve de l’appropriation du texte par le noble qui fait copier le manuscrit.

Un texte divisé en deux codices ?

Un troisième point est à commenter à propos de ce manuscrit D. Si le manuscrit est en bon état et non lacunaire, il manque cependant la troisième partie qui traite de la politique. Cette caractéristique est aussi propre au manuscrit F, source probable de D, comme dit plus [145] haut. La table des matières de D correspond aux chapitres présents dans le texte, elle s’arrête donc au livre II ; on peut supposer que le texte a été copié dans son intégralité, ou bien que cette omission fut volontaire : il est probable que la troisième partie, d’un intérêt particulier pour le commanditaire de F ou de D – elle aborde les questions de gestion de la vie publique en temps de paix et de guerre et avance des idées assez nouvelles sur la chevalerie – ait été conservée à part, une fois le travail de copie achevé.

On le voit, il est difficile de conclure avec certitude tant les indices sont ténus ; cependant, un léger faisceau de preuves tendrait à confirmer que le *Regimiento de los príncipes* a été, au moins à une occasion, utilisé par et pour un pouvoir nobiliaire intéressé par les questions politiques, qui a adapté à sa convenance les seuils du texte : les prologues sont, on l’a vu, largement remaniés, signe d’adaptation du livre à son possesseur, ici nobiliaire.

L’incunable sévillan et le projet éditorial monarchique des années 1490

L’incunable et les Rois Catholiques

Un autre témoin semble parlant, l’incunable, dit Z, daté de 1494. Cet incunable pourrait s’être inscrit dans le cadre de la propagande des Rois Catholiques⁴¹. Une mise en contexte pourrait appuyer cette idée : selon Pedro Cátedra, les caractéristiques de la presse sévillane et le volume produit en très peu d’années pourraient montrer que l’arrivée à Séville des imprimeurs de cet incunable, Meinardo Ungut et Estanislao Polono – à l’appel des Rois Catholiques⁴² – ainsi que de quatre autres imprimeurs que l’on a appelés les “*cuatro compañeros alemanes*”, est le fruit d’une entreprise monarchique de production officielle de livres, au moins jusqu’en 1492. Elisa Ruiz García synthétise dans son ouvrage *Los libros de Isabel la Católica* l’état des connaissances sur les rapports entre imprimerie et pouvoir monarchique sous les Rois Catholiques,

*“quienes no fueron la causa eficiente de [la introducción de la imprenta], pero sí los promotores de esta incipiente industria y los directos beneficiarios de las múltiples ventajas deparados por el medio técnico de la comunicación en orden a la consecución de su proyecto político”*⁴³.

⁴¹ Nous remercions ici Francisco Bautista de nous avoir mis sur la voie.

⁴² Morato Jiménez *et al.* 2013, 293.

⁴³ Ruiz García 2004, 216-17.

L'impression du *Regimiento de los príncipes* par Ungut et Polono s'inscrit-elle encore dans ce cadre de propagande monarchique ? On retrouve dans le colophon le nom des imprimeurs : Estanislao Polono et Meinardo Ungut, ainsi que les noms des commanditaires⁴⁴, Conrado Alemán et Melchior Gurrizo. Gurrizo fait partie de l'équipe qui imprime les *Siete Partidas*, il commande un livre dédié au cardinal Cisneros en 1502⁴⁵ ; quant à Polono, il résidera à [146] Alcalá de Henares sur demande du cardinal entre 1502 et 1504⁴⁶ : Polono et Gurrizo font le lien avec la sphère monarchique pour les éditions produites avant et après le *Regimiento*, ce qui renforce l'hypothèse d'un ouvrage imprimé par des techniciens qui sont en contact avec la Couronne au moment de l'impression du *Regimiento de los príncipes*, en 1494.

L'illustration de page de garde : un ajout incident

La page de titre de l'incunable est intéressante : on y voit un roi assis, portant le glaive de la main droite et l'orbe chrétien de la gauche⁴⁷. Selon Elena Paulino Montero, cet orbe au T inversé est propre au XV^e siècle et il est évidemment symbole de pouvoir et de rapport privilégié au divin – la croix⁴⁸. Cependant, selon Carlos Heusch, cette forme n'est pas originale et ne peut servir à représenter les Rois Catholiques dans les années 1490 : Isabelle de Castille et Alfonso d'Aragon doivent nécessairement figurer ensemble dans les représentations de la Couronne. Les matrices ont vraisemblablement circulé entre éditeurs et éditions sans servir un projet politique précis ; le texte s'accommode cependant assez bien de la représentation symbolique de la monarchie chrétienne. De fait, une recherche par image permet effectivement de retrouver cette même gravure dans plusieurs autres imprimés : un imprimé par Ungut et Polono de 1495, la *Crónica del Rey don Pedro*, ou un autre de Jacobo Cromberger (autre imprimeur sévillan, établi plus tardivement, avec qui Polono travaille dans les années 1510⁴⁹) vingt-cinq ans plus tard, dans son *Hystoria del rey Carlomagno*. Julián Martín Abad et Isabel Moyano Andrés confirment cette utilisation plurielle, en affirmant que l'image a aussi été utilisée pour la *Crónica del rey don Rodrigo con la destrucción de España* (1499)⁵⁰.

Une dernière innovation

Quant au texte, nous souhaiterions pointer une innovation, un ajout de l'incunable, qui est le suivant :

“E por ende los reyes deuen ser tan benignos e magnánimos a los suyos en les conocer los buenos seruiçios que les fizieren los sus caualleros en las batallas, que por ellos siempre sean remunerados, faziendo les merçedes segund las cosas que fizieren, e segund los peligros a que se pusieren por el seruicio dela corona real.”

⁴⁴ “A espensas de maestre Conrado Aleman: Melchior Gurrizo :mercadores de libros” Inc. 901, fol. 246v, BNE.

⁴⁵ <http://www.worldcat.org/title/breviarum-secundum-regularum-beati-hysidori/oclc/493683226?referer=di&ht=edition>, consulté le 10 janvier 2019.

⁴⁶ Martín Abad & Moyano Andrés, 2002, 56.

⁴⁷ Inc. 901, BNE, fol. 1r.

⁴⁸ Paulino Montero, 2014.

⁴⁹ Martín Abad & Moyano Andrés, 2002, 56.

⁵⁰ *Ibid.*, 75.

Ce paragraphe est introuvable dans les témoins manuscrits conservés. Selon Carlos Heusch et Francisco Bautista, cet ajout est assez conservateur, évoque le *topos* de la récompense que doit le monarque à ses vassaux. Pourquoi est-il ajouté dans un texte dont on connaît maintenant l'histoire et le contexte ? Carlos Heusch penserait à une ruse du pouvoir monarchique, qui s'appuie sur un *topos* ancien pour s'attirer les faveurs d'une chevalerie en passe d'être écartée du pouvoir par "l'absolutisme monarchique". En allant dans le même [147] sens, on pourrait éclairer cet ajout à la lumière de l'histoire du règne des Rois Catholiques : les années 1490 sont celles de la fin des troubles politiques qu'a connu la Couronne depuis plus de vingt ans ; une telle innovation pourrait indiquer une volonté de pacification dans un ouvrage destiné à être diffusé assez largement⁵¹. De fait, l'appareil monarchique castillan se consolide après la guerre de succession de 1474-1479, sans que les différents partis nobiliaires ne soient particulièrement lésés, comme le montre Monsalvo Antón, "*la alta nobleza no perdió sus posesiones señoriales con Isabel I, en concreto los que tenían consolidadas los linajes antes de 1465, que eran la mayoría*"⁵².

Revenons une dernière fois sur le prologue de l'incunable qui propose une autre variante que nous pouvons désormais éclairer :

*"A loor de Dios todo poderoso e de la bien aventurada virgen sin manzilla sancta María su madre"*⁵³

Elisa Ruiz García indique que les premiers textes imprimés que l'on peut relier à la Couronne, et à Isabelle la Catholique en particulier, sont de type religieux⁵⁴, ce qui peut peut-être faire encore sens en 1494. Peut-on considérer l'incunable comme une écriture du pouvoir ? Il pourrait s'agir, tout au moins, d'une écriture qui s'inscrit dans un cadre culturel et intellectuel promu par la Monarchie pour le pouvoir, dans un contexte de propagande culturelle, politique, religieuse des Rois Catholiques.

Conclusion

Le *Regimiento de los príncipes* porte les traces de son utilisation par des pouvoirs politiques précis, à différents moments de sa diffusion et de manières diverses. Nous avons affaire, dès le départ, à une appropriation politique de ce miroir des princes par le pouvoir royal, lors de sa traduction vers le castillan dans les dernières années du règne d'Alphonse XI. Il en va de même pour la version B du texte, dans sa recomposition, avec une utilisation et un remaniement des paratextes de *codices* souvent possédés par des membres du pouvoir nobiliaire, comme les Figueroa, au XV^e siècle : se manifeste ainsi dans les prologues étudiés du *Regimiento* une écriture du pouvoir nobiliaire. De même, plus tard, il est probable que ce "même" texte (du moins, un texte avec le même titre) se retrouve imprimé à la demande d'Isabelle et de Ferdinand. Si cette dernière hypothèse se révèle exacte, nous aurions alors un texte final, définitif, imprimé

⁵¹ Nous remercions Eloísa Ramírez Vaquero de cette suggestion faite lors de l'École thématique d'octobre 2018.

⁵² Monsalvo Antón, 2000, 73.

⁵³ Inc. 901, BNE, fol. 2r.

⁵⁴ Ruiz García, 2004, 217.

et produit au “service du pouvoir” des Rois Catholiques.

Reproduction de la situation d'énonciation de la version originelle du *De regimine* latin – dans le deux cas, un texte copié pour un prince appelé à régner – omissions ou suppressions, ajouts textuels et découpages matériels peuvent ainsi être dégagés comme autant de manifestations d'écritures du pouvoir, de témoignages des pouvoirs qui ont écrit et réécrit le *Regimiento de los príncipes* pour en orienter la lecture, ou du moins pour se l'approprier. **[148]**

Dans cette première étude, l'écriture du pouvoir se montre surtout en marge des textes des différents témoins : il reste maintenant à continuer cette enquête sur les autres manuscrits, à travailler le corps des textes, à poursuivre le travail de comparaison entre les témoins de B, puis entre A et B, pour essayer de comprendre ces différents états du texte. Est-il possible que les témoins de la version B du *Regimiento*, témoins d'un XV^e siècle en pleine effervescence intellectuelle, divergent entre eux, par exemple sur la question polémique de la chevalerie ?